

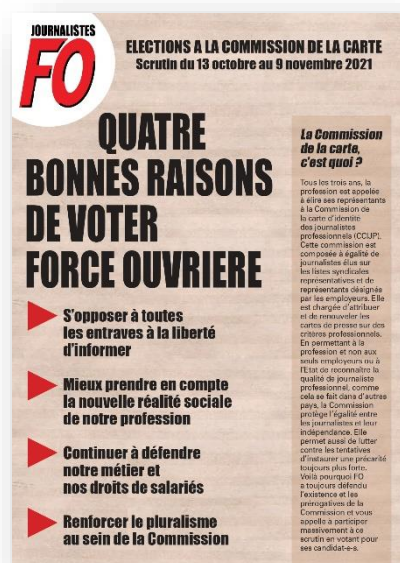


Elections à la Commission de la carte de presse

Votez et faites voter Force Ouvrière !

Avant les élections professionnelles, un premier scrutin est ouvert depuis ce **mercredi 13 octobre et jusqu'au 9 novembre (pour le 1er tour)** : il s'agit d'élire les représentants des salariés à la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP). Celle-ci a pour mission d'attribuer ou de renouveler la carte de presse*. Il y a en fait 3 instances : une « commission de 1ère instance », composée de 8 élus titulaires parmi les employeurs et 8 élus titulaires salariés. Autant de suppléants sont également élus. Également, une commission supérieure, en cas d'appel, composée d'un titulaire et deux suppléants. Enfin, des correspondants régionaux instruisent des demandes venant des régions, dans 19 territoires en région et en Outre-mer.

Tous les 3 ans, ces élections ont lieu à bulletin secret au scrutin de liste à deux tours. Elles sont ouvertes à l'ensemble des journalistes, détenteurs d'une carte de presse, soit de l'ordre de 12.000 confrères et consœurs. Ce vote est important car les journalistes vont élire celles et ceux qui impulsent la politique d'attribution de la carte, mais aussi une politique de défense des journalistes avec la Commission Arbitrale des Journalistes (CAJ), laquelle fixe le montant des indemnités éventuelles, dues suite à certains licenciements. **En votant Force Ouvrière, les journalistes de France Télévisions opteront pour être défendus quelle que soit leur couleur politique et leur appartenance à une organisation quelle qu'elle soit. Ce vote est l'occasion d'installer le pluralisme au sein de la Commission, et d'impulser une solidarité sincère et confraternelle.**



Voici le lien : www.e-votez.net/ccijp

Et voici [la profession de foi ainsi que la liste des candidats à ces élections.](#)

*-s'il s'agit d'une occupation principale et régulière et si celle-ci procure plus de 50% de ses ressources selon les termes de la loi. Cela exclut ceux qui appartiennent au régime des intermittents du spectacle

Paris, le 13 octobre 2021